

En 2005, le CLIS a pris l'initiative de faire évaluer les moyens à mettre en œuvre pour la caractérisation du potentiel géothermique de la région de Bure (cf. Lettre du Clis n° 3).

En effet, les données existantes étaient insuffisantes pour démontrer l'absence d'une telle ressource, sachant que l'une des conditions à l'implantation d'un stockage de déchets radioactifs est qu'il n'y ait pas de ressources exploitables dans le sous-sol.

Suite à cette première étude, qui concluait à la nécessité de réaliser des forages profonds (si possible trois), et pour répondre en partie au souhait du CLIS, l'ANDRA a décidé de prolonger un forage à 2 000 mètres, à partir d'une plate-forme située dans la forêt de Montiers sur Saulx, afin d'obtenir des données permettant d'estimer le potentiel géothermique à cette profondeur.



Le CLIS a logiquement demandé à un expert de valider le programme de mesures du forage, puis d'analyser les résultats obtenus en vue de valider les caractéristiques de la ressource géothermale.

Monsieur Louis DROUOT, du cabinet TOILLIES, s'est vu confié par le CLIS ces différentes études, et est arrivé aux conclusions suivantes (qu'il a présentées lors de l'Assemblée Générale du CLIS du 26 avril, à Echenay, photo ci-dessus) :

- Le débit constaté au fond est au mieux de 20 m³/heure
- La température de l'eau est de 66° C
- La salinité est de 180 grammes par litre

Pour M. DROUOT, si la température est correcte, le débit est trop faible et la salinité trop élevée pour une exploitation en l'état actuel.

(1) Localisation du forage approfondi au Trias: EST433 (C)



De haut en bas : localisation du forage approfondi au Trias, Assemblée Générale du 26/04/2010.

Publication du CLIS Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
Le Lavoir - Rue des Ormes 55290 BURE
Tél. 03 29 75 98 54

Directeur de la publication : M. Jean-Louis CANOVA
ISSN n° 1969-4822- Crédit photos : CLIS
Conception et réalisation : CLIS/BILLIOTTE & CO
Impression : Imprimerie du Barrois
Imprimé sur papier 100% recyclé
Tirage : 167 000 exemplaires

À L'ÉCOUTE DES POPULATIONS

Edito

Le gouvernement a pris l'initiative, début décembre 2009, de solliciter l'avis du CLIS sur la proposition de Zone d'Intérêt pour une Reconnaissance Approfondie (ZIRA) de l'ANDRA, de même qu'ont été saisies l'Autorité de Sécurité Nucléaire et la Commission Nationale d'Évaluation.



Le délai étant très court (réponse attendue pour le 31 décembre), il a été décidé de procéder en deux étapes : d'une part recueillir les observations des membres et les transmettre au ministère de l'Écologie ; d'autre part, rechercher des experts indépendants pour une évaluation des recherches ayant mené à la ZIRA proposée.

A cette fin, suite à appel d'offres, un prestataire sera retenu pour remise à l'automne d'un rapport venant étayer l'avis du CLIS.

Le gouvernement, informé de cette démarche et du délai nécessaire, a malgré tout, sans attendre, validé la proposition de ZIRA et autorisé ainsi la campagne de reconnaissance dans cette zone.

De toute évidence, l'ANDRA attendait cette décision avec impatience. Ceci pose le problème de l'incompatibilité entre le planning indicatif fixé par la loi (auquel l'ANDRA se conforme scrupuleusement) et le calendrier des recherches scientifiques et de leur évaluation (par définition évolutif selon les résultats et les incertitudes, surtout pour un projet portant sur des milliers voire des millions d'années). C'est pourquoi le Comité invite M. BORLOO à venir le rencontrer pour connaître les attentes du gouvernement vis-à-vis du CLIS, et notamment l'importance qu'il accorde à ses travaux.

Jean-Louis CANOVA, Président

Le CLIS va organiser, à la demande des Maires, des réunions publiques dans les communes situées dans la zone de proximité du laboratoire. L'objectif est, au-delà de l'information du grand public, de recueillir les questions et les observations de la population, d'apporter des éléments de réponse aux premières et de tenir compte des secondes dans le cadre des débats à venir.

La Lettre du CLIS se fera l'écho de toutes les interrogations exprimées lors de ces réunions ou par le biais du questionnaire joint au dernier numéro.

Une rubrique sera désormais dédiée aux questions concernant directement l'ANDRA et aux réponses (ou à l'absence de réponse) qu'elle fournira, sur des sujets tels que l'entreposage des colis de déchets en surface (et la nature de ce type d'installation) ou l'impact des transports liés au chantier de construction ou à l'arrivée des colis, si le stockage devait être décidé.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement gratuit à la Lettre du Clis en envoyant vos coordonnées à :
CLIS - Le Lavoir - Rue des Ormes - 55290 BURE ou par email : clis.bure@orange.fr

Nom : Prénom :
Adresse postale :
Code postal : Ville :
E-mail :

Je souhaite recevoir la lettre du CLIS :

Version papier

Version informatique (e-mail)

La lettre du CLIS est également disponible sur le site internet www.clis-bure.com

Contacts

• 18 avenue Gambetta - Quartier des Entrepreneurs - 55000 Bar-le-Duc
Tél. 03 29 75 92 36 - e-mail : clis.bure@orange.fr

• Le Lavoir - Rue des Ormes - 55290 - Bure
Tél. 03 29 75 98 54 - Fax : 03 29 78 36 33 - e-mail : s.jeanditpanel@clis-bure.com
Permanence : mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18 h

www.clis-bure.com

La Commission s'est déjà réunie à trois reprises cette année :

- le 15 février à l'occasion d'un conseil d'administration pour auditionner des représentants de Mutadis, groupe de recherche sur la gouvernance des déchets à risque et sur le rôle de la société civile dans la prise de décision,
- le 11 mars à Bar-le-Duc,
- le 21 avril à Saudron, profitant de l'occasion pour visiter les installations de l'ANDRA où sont présentées différentes techniques de conditionnement des colis de déchets et de transport de ces colis jusqu'à leur emplacement dans un stockage.

La Commission a également retiré des enseignements des réponses apportées par l'ANDRA aux questions posées l'année dernière (cf. Lettre du CLIS n° 8), et de la rencontre qui a eu lieu le 6 mai 2010 à Tournemire avec des scientifiques de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN)



Le travail de la Commission continue : d'autres questions ont été posées à l'ANDRA et nous vous communiquerons régulièrement toutes les informations recueillies.

La Commission "réversibilité" comprend 12 membres :

Jean-Paul LHERITIER, Président de la Commission (UPA)
 Roland CORRIER, Rapporteur (Conseiller Général de la Meuse)
 Michel BABEL (Autorité de Sûreté Nucléaire)
 Didier BERTRAND (CFDT)
 Jean-Louis CANOVA (Conseiller Général de la Meuse)

Jean-Luc DEBOURDEAU (MEDEF)
 Nicolas LANGLOIS (Maire de Saint-Amand-sur-Ornain)
 Christian LECHAUDEL (Maire de Dammarie-sur-Saulx)
 Daniel LHUILLIER (Maire d'Abainville)
 Jean-Marie MALINGREAU (CFTC)
 Marie-Françoise NAVELOT GAUDNIK (Maire de Nantois)
 Hervé VAN DE WALLE (Adjoint au Maire de Le Bouchon-sur-Saulx)

De ces différents éléments, il ressort que la notion de "réversibilité" mérite d'être précisée. En effet, elle peut laisser penser qu'il sera toujours possible de revenir en arrière et d'intervenir dans un stockage souterrain, sans limitation de temps, afin de reprendre les colis stockés pour :

- les reconditionner
- retraiter les produits qu'ils contiennent et qui seraient devenus réutilisables (et donc tenir compte des progrès scientifiques et techniques envisageables concernant le traitement ou le recyclage des déchets)
- intervenir en cas de dysfonctionnement d'un stockage (ce qui pose alors les questions des procédures mises en œuvre pour une éventuelle décontamination et de la sécurité des intervenants).

Dans les faits, la capacité de récupérer des colis est nécessairement limitée dans le temps, en raison de la dégradation inévitable des structures du stockage liée à leur vieillissement, ainsi qu'aux mouvements de la roche à long terme.

Elle suppose que les choix techniques antérieurs et ceux à venir en laissent la possibilité ou l'utilité (d'où le problème posé par la vitrification des déchets HAVL qui empêcherait toute utilisation ultérieure).

Il convient de dire aujourd'hui, en l'état actuel des connaissances et des concepts de stockage développés par l'Andra, qu'il ne peut être question que de récupérabilité, et que celle-ci ne sera possible que tant que les matériaux utilisés (pour la construction des alvéoles ou pour le conditionnement des colis) le permettront, c'est-à-dire pour une durée approximative de cent ans qui se trouve être la période estimée de remplissage d'un centre de stockage jusqu'à fermeture, ainsi que le délai minimal de la "réversibilité" fixé par la loi du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Pour la Commission, la "réversibilité" imposée par la loi n'est avant tout qu'un argument visant à favoriser l'acceptabilité du projet par le public.

Réunions

- **Conseil d'Administration** : 6 réunions (2 à Bar-le-Duc les 19 janvier et 9 avril, 1 à Joinville le 6 mars et 3 à Bure les 8 juin, 19 octobre et 21 décembre)
- **Assemblée générale** : 4 réunions.
 - 6 mars (Joinville): audition de M. Lacoste (Autorité de Sécurité Nucléaire)



- 9 avril (Bar-le-Duc) : audition de MM. FORBES et VIGNERON (ANDRA)
- 29 juin (Poissons) : adoption des rapports moral et financier et audition de M. FORBES (ANDRA)
- 26 octobre (Bar-le-Duc) : audition des membres de la CNE (présentation du 3ème rapport)
- Commissions et groupes de travail :
- **Communication** : 6 réunions (30 avril, 26 mai, 8 juin, 31 août, 12 octobre et 26 novembre)
- **Localisation** : 4 réunions (14 et 28 mai, 25 juin et 30 novembre)
- **Réversibilité** : 4 réunions (20 mai, 22 juin, 29 septembre et 10 novembre)
- **Environnement-santé** : 2 réunions (29 mai et 18 décembre)
- **Préparation du forum AEN** : 1 réunion (18 mars)
- **Rédaction du règlement intérieur** : 1 réunion (16 novembre)

Le CLIS assiste au Collège interentreprises de sécurité, santé et des conditions de travail du laboratoire de Bure, à la conférence des Présidents de CLI, aux activités de l'ANCLI (Association nationale des CLI), et aux activités de Cowam in Practice. Des membres ont également participé activement au forum organisé par l'Agence pour l'Énergie Nucléaire de l'OCDE à Bar-le-Duc (du 7 au 9 avril) et au colloque de l'ANDRA sur la réversibilité à Nancy (du 17 au 19 juin).

Visites

- **Visite du laboratoire de Bure** (une vingtaine de personnes, en mai)
- **Déplacements** :
 - Gorleben (Allemagne) du 15 au 17 avril
 - Marcoule (Gard) du 3 au 5 mai
 - Cadarache (Bouches du Rhône) du 5 au 7 juillet
 - La Hague (Manche) du 4 au 6 octobre
 - Soulaines et Morvilliers (Aube) le 15 décembre



Les comptes-rendus de ces visites sont disponibles sur le site internet du CLIS

- **Accueil de délégations** :
 - 5 février : délégation allemande
 - 11 février : délégation d'anciens combattants
 - 22 juillet : délégation japonaise
 - 13 août : délégation suisse
 - 2 septembre : délégation japonaise
 - 19 octobre : délégation japonaise
- **Formation : géologie régionale** (20 mars)
- **Lettre du CLIS et parutions presse** :
 - n° 7 en juillet (Le CLIS reste actif) et n° 8 en novembre (Les commissions au travail)
 - **Parutions Est Républicain et Journal de la Haute-Marne** : 28 juin (Zone de transposition) et 29 décembre (Avis du CLIS sur la ZIRA)



Le site internet (plus de 90 visites par jour) est mis à jour régulièrement.

Visite des installations de l'ANDRA, à Saudron

